

## **Journées des bibliothèques 2017: Migration, intégration : que fait la bibliothèque ?**

Mesdames, Messieurs,  
Chères et chers bibliothécaires,

Je suis très heureux de participer pour la première fois à la Journée des bibliothèques, et je me réjouis des échanges que nous aurons aujourd'hui sur une thématique d'actualité, celle de l'intégration des personnes migrantes.

Mais avant d'entrer dans le vif du sujet, permettez-moi d'abord de me présenter et de présenter brièvement la nouvelle Section Encouragement des activités culturelles de l'Office de la culture, étant donné que depuis la dernière Journée des bibliothèques francophones, des changements sont intervenus au sein de l'Office.

En effet, depuis 2016, l'Office de la culture du canton de Berne n'est plus composé d'une Section francophone et d'une Section germanophone, mais d'une seule Section « Encouragement des activités culturelle ». Cette section est bilingue, dans le but de renforcer les échanges et le bilinguisme au quotidien. De plus, pour rester attentif aux besoins de la partie francophone du canton, un poste de délégué francophone et un poste de délégué à la culture du Conseil du Jura bernois ont été créés.



Au sein de cette nouvelle Section Encouragement des activités culturelles, il y a dorénavant quatre unités : l'unité Institutions, l'unité Projet, l'unité Commissions culturelles, et l'unité Médiation culturelle.

En ce qui me concerne, je suis responsable de l'unité Institutions depuis 2016 et suis également remplaçant de la cheffe de Section, Mme Sibylle Birrer. Ce n'est pas mon premier poste à l'Office de la culture puisque j'ai tout d'abord été responsable, en 2012, de mettre en place la nouvelle Loi sur l'encouragement des activités culturelles dans la région Bienne-Seeland-Jura bernois.

Quel est le rôle de l'unité Institutions ? Cette unité soutient les institutions d'importance nationale et régionale du canton, les organisations culturelles et aussi les bibliothèques. Le poste de déléguée aux bibliothèques, occupé par Aline Yeretjian, également présente aujourd'hui, est donc intégré à cette unité.

Comment, concrètement, l'unité Institutions soutient-elle les bibliothèques ? Elle soutient onze bibliothèques régionales au moyen de subventions d'exploitation fixés dans des contrats de prestations, en partenariat avec les communes-sièges et les communes environnantes. Elle organise aussi, deux fois par année, des rencontres entre les bibliothèques régionales dans le but de favoriser leur coopération. Enfin, l'unité soutient des projets de bibliothèques scolaires et communales, sur recommandations de la commission des bibliothèques.

J'aimerais justement vous rendre attentives et attentifs au fait que les directives sur l'encouragement de projets de bibliothèques scolaires et communales ont été retravaillées par la commission des bibliothèques et l'Office de la culture. Ces directives entreront en vigueur au cours de l'année prochaine et de nouveaux types de projets pourront être soutenus. Vous serez bien entendu informés en temps voulu sur ces nouveautés, par la newsletter BiblioBE et par vos bibliothèques régionales.

Puisque je viens de parler de la commission des bibliothèques, j'en profite pour lancer un appel : suite au départ de deux membres de la commission, celle-ci ne comporte plus qu'une seule représentante francophone. Alors n'hésitez pas à approcher Aline Yeretzian aujourd'hui, pour manifester votre intérêt à vous engager au sein de la commission ou simplement pour obtenir plus d'informations.

Le sujet qui nous intéresse aujourd'hui est celui du rôle des bibliothèques dans l'intégration des personnes migrantes. La Suisse compte sur son sol environ 2 millions de personnes de nationalités étrangères. Nous le savons toutes et tous, les raisons de la migration sont diverses : politiques, sécuritaires, économiques, familiales ou encore environnementales. L'intégration de ces personnes est importante pour favoriser la coexistence des populations suisse et étrangères, et doit permettre aux étrangers de participer à la vie économique, sociale et culturelle.

Animées par des valeurs telles que l'accès à l'information et à la culture pour tous, les bibliothèques détiennent un rôle clé dans l'accueil des personnes migrantes.

Selon le Manifeste de l'International Federation of Library Associations (IFLA) et de l'UNESCO sur la bibliothèque publique, l'une des principales missions des bibliothèques est de « *développer le dialogue interculturel et favoriser la diversité culturelle* ». En effet, le respect de la diversité des cultures, la tolérance, le dialogue et la coopération, sont un des meilleurs gages de la paix et de la sécurité internationales. Par conséquent, tous les types de bibliothèques devraient refléter, soutenir et promouvoir la diversité culturelle. L'Association Bibliothèque Informations Suisse BIS, dans son code d'éthique pour les bibliothécaires et professionnels de l'information, souligne aussi l'importance pour les bibliothèques d'être, je cite, « *attentives aux publics spécifiques qui nécessitent une protection particulière* ».

Enfin, pour l'Office de la culture du canton de Berne, un accès facilité à la culture pour les personnes migrantes représente également une priorité. Le canton l'a d'ailleurs inscrit dans sa nouvelle Stratégie culturelle, qui entrera bientôt en vigueur. Dans celle-ci, il est écrit que « *le canton de Berne facilite l'accès aux institutions (donc aussi aux bibliothèques) à toutes les couches de la population et encourage une participation active et aussi large que possible à la création culturelle* ». Il est aussi précisé que « *l'accès à la culture et à l'activité culturelle est par exemple facilité pour les personnes en situation de handicap ou les personnes ayant un passé migratoire* ». Dans une société diversifiée sur le plan linguistique et culturel, le canton souhaite donc encourager la médiation culturelle, et donner des impulsions pour que celle-ci se développe dans un sens participatif.

Aujourd'hui, les conférences de Multimondo, la bibliothèque interculturelle *A tous livres*, la bibliothèque de la Ville de Lausanne ainsi que les ateliers animés par la bibliothèque de Bienne, Bibliomedia, et la médiathèque HEP-BEJUNE seront sans aucun doute d'excellentes sources d'inspirations pour poursuivre cet objectif d'intégration des personnes migrantes.

Pour conclure, je tiens à remercier chaleureusement le groupe d'organisation de cette journée, à savoir : Monsieur Blaise Humbert-Droz, Mme Béatrice Perret Anadi, Mme Françoise Vuillemin Bourquin, Mme Marina Schneeberger et Mme Roselyne Voirol. Je tiens aussi à remercier le CCL pour son accueil, la bibliothèque de Saint-Imier et Mémoires d'Ici pour la visite prévue cet après-midi, M. le Conseiller municipal en charge de la culture M Jean-Luc Berberat, ainsi que tous les intervenants et animateurs/animateuses de cette journée. Enfin, merci à vous, pour votre présence, votre intérêt et votre engagement en faveur de la lecture et de la diversité culturelle.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite des échanges passionnants.